

AGNEAU

[Www.amap-pichauriol.fr](http://www.amap-pichauriol.fr)

<https://amapcoloquint.wixsite.com/site>

L'AMAP Ça bêle à Quint est une AMAP viande créée à Quint-Fonsegrives en 2021 avec François Sabo, éleveur d'agneaux à Saint Gauzens dans le Tarn. Celui-ci fonde ses pratiques agricoles sur de la polyculture-élevage certifiée Bio en semis direct, et développe la culture sous couvert en plantant mille arbres pour préserver le sol de la chaleur et l'amander.



François Sabo cultive des céréales (blé ancien et petit-épeautre) et élève des animaux (abeilles, poules et brebis). Le terrain de 40 ha est divisé en 2/3 prairie, 1/3 cultures. Les brebis sont de races Rouge de Roussillon et Bizet. Elles paissent dans les pâtures très souvent déplacées, proches de la ferme.



L'engagement annuel est d'un demi-agneau d'environ 8 kg en deux colis livrés au cours de l'année (entre mars et novembre / au printemps et à l'automne) le jeudi soir de 19h à 19h45 salle du Boulodrome à Quint-Fonsegrives.

Les visites chez l'éleveur sont l'occasion pour chacun de mieux connaître le mode d'élevage et les particularités de l'exploitation, et de partager un moment de convivialité.

Contacts :

Meredith CAMBUZAT : 05 61 24 30 02

Michel DUNAND : 06 75 25 33 21

Amap.agneaux.31130@mailo.com

AMAP

Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne

Des citoyens deviennent acteurs du devenir de l'agriculture et de leur alimentation :

- en renforçant une agriculture paysanne locale de qualité, libérée des contraintes du productivisme, **pour manger bon et sain**, au juste prix, aujourd'hui et dans l'avenir,
- en créant un partenariat innovant avec des fermes pratiquant une **agriculture écologique respectueuse de l'environnement, sans OGM, sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse**,
- en favorisant les relations entre citadins et paysans pour une **économie solidaire entre la ville et la campagne**.

Les AMAP sont basées sur un partenariat entre un groupe de citoyens et un producteur grâce à un engagement élaboré en commun sur une ou plusieurs saisons, autour des productions de la ferme : légumes, viandes, céréales ... Les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance des parts de ce qui est produit sur la ferme assurant au paysan un revenu équitable.

Les paysans s'engagent, dans le respect de la Charte des AMAP, à pratiquer en toute transparence, pour des produits de qualité, une agriculture sans OGM, pesticides et engrais de synthèse, respectueuse de la nature et des animaux, et préservant les ressources naturelles (sol, eau, biodiversité).

Rejoindre une AMAP c'est :

Assurer au paysan un revenu qui le fasse vivre.

Partager avec lui les aléas climatiques, les hauts et les bas des récoltes.

Apprendre à se nourrir au fil des saisons, et renouer avec les cycles naturels des plantes et des animaux .

Echanger en toute confiance et convivialité.

C'est aussi contribuer à sauvegarder l'environnement :

- pas d'engrais et pesticides polluants
- pas de gaspillage, tout est distribué, limitation des emballages,
- maintien d'une agriculture locale, économe en énergie, limitant les transports et donc la pollution et la dépendance au pétrole.

